

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 06 juillet 2017

Compte-rendu affiché le : 13 juillet 2017

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2017

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 33

Président : Michel RANTONNET, Maire

Secrétaire Elue : Georgette BARBET

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE : M RANTONNET, MME PETIT,
M LAVERLOCHERE, M GOURRIER, MME QUIBLIER, M CALABRE, MME BARBIER,
M DASSONVILLE, M GOTTELAND, M BONNEMAN, MME REY, M DE PARISOT DE
BERNECOURT, M SADOT, MME PRUNARET M TREMBLEAU, MME POULARD,
M GUILLON, MME BARBET, MME SANTOS-MALSCH, MME ELLENBERGER,
M LAMBERT, MME FAÏ, M KRETZSCHMAR, M GUIBERT, M RIVIER**

**MEMBRES REPRÉSENTÉS : MME SALEMBIER-MICHEL, MME JAUFFRET,
M ROUX, MME D'HONNEUR, MME RODAMEL, MME JAMBON, MME DUMONT,**

MEMBRE ABSENT : M CORTIAL,

**OBJET : CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS ET GOÛTERS EN LIAISON
FROIDE POUR LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET LE CENTRE DE
LOISIRS MUNICIPAL AUTORISATION DONNÉE A M. LE MAIRE POUR SIGNER LE
MARCHE**

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoir : 7

Nombre de votants : 31

Nombre de pour : 30

Nombre de contre : 1

Nombre d'abstention : 1

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20170706-Delib2017-07-02-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017

**CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS ET GOUTERS EN LIAISON
FROIDE POUR LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET LE
CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL**

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE POUR SIGNER LE MARCHÉ

Délibération n°2017-07-02

Rapporteur : Christine BARBIER

Le marché relatif à la confection et livraison de repas pour le service de restauration scolaire, conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois, arrive à son terme à la fin de l'année scolaire soit le 7 juillet 2017. Ainsi, une nouvelle mise en concurrence, en conformité avec la réglementation applicable issue de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, a été effectuée.

Une procédure adaptée a été menée conformément aux dispositions de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 28 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (services sociaux et autre services spécifiques).

Ce marché est un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande en application de l'article 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, conclu pour une année, renouvelable trois fois par tacite reconduction.

Il a pour objet la confection et la livraison de repas et de goûters en liaison froide pour le service de restauration scolaire et le centre de loisirs municipal. Le montant minimum annuel du marché s'élève à 280 000,00 euros HT et le montant maximum annuel à 400 000,00 euros HT. À titre indicatif, cela représente entre 100 000 à 120 000 repas par an pour le service de restauration scolaire et entre 1 500 et 3 000 repas et goûters par an pour le centre de loisirs municipal.

Ce marché prend en compte les exigences de sécurité alimentaire, d'équilibre nutritionnel et conforte les exigences nées du Grenelle de l'environnement. Il valorise les produits issus de l'agriculture biologique offrant un bilan coût/avantage pertinent et prend en compte les performances environnementales en matière de transport et de logistique.

Le montant annuel estimé du marché s'élève à 281 679 € HT.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces pour les Marchés Publics), au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne) et sur le profil acheteur de la Ville le 15 mars 2017, pour une remise des offres le 18 avril 2017.

5 plis ont été enregistrés à la clôture de réception des offres : SHCB, API RESTAURATION, SODEXO, SCOLAREST et ELIOR.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 juin 2017 et a retenu, en application des critères prévus dans le règlement de consultation, l'offre de base du candidat SODEXO EDUCATION. La Commission d'Appel d'Offres a également retenu la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) relative à la fourniture et livraison du pain pour le service de restauration scolaire.

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20170706-Delib2017-07-02-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017

Les prix obtenus sont les suivants :

Prix HT du repas restauration scolaire (enfants)	Prix HT du repas restauration scolaire (adultes)	Prix HT du repas centre de loisirs (enfants)	Prix HT du repas centre de loisirs (adultes)	Prix HT du goûter centre de loisirs
2,50 €	2,90 €	2,50 €	2,90 €	0,61 €

Aussi, il est demandé à l'assemblée délibérante de bien délibérer et

- approuver la procédure adaptée relative au marché de confection et livraison de repas et goûters en liaison froide pour le service de restauration scolaire et le centre de loisirs municipal.
 - autoriser Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la confection et livraison de repas et goûters en liaison froide pour le service de restauration scolaire et le centre de loisirs municipal avec l'entreprise SODEXO EDUCATION.
- Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 42 ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 28, 78 ;
- Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 juin 2017 ;
- Vu l'avis de la commission des finances en date du 29 juin 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

APPROUVE la procédure adaptée relative au marché de confection et livraison de repas et goûters en liaison froide pour le service de restauration scolaire et le centre de loisirs municipal.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la confection et livraison de repas et goûters en liaison froide pour le service de restauration scolaire et le centre de loisirs municipal avec l'entreprise SODEXO EDUCATION pour une durée d'un an reconductible trois fois un an (48 mois maximum), aux prix fermes suivants :

Prix HT du repas restauration scolaire (enfants)	Prix HT du repas restauration scolaire (adultes)	Prix HT du repas centre de loisirs (enfants)	Prix HT du repas centre de loisirs (adultes)	Prix HT du goûter centre de loisirs
2,50 €	2,90 €	2,50 €	2,90 €	0,61 €

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, **A LA MAJORITÉ.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
FAIT A FRANCHEVILLE LE 06 JUILLET 2017**

**Michel RANTONNET
MAIRE DE FRANCHEVILLE**

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20170706-Delib2017-07-02-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20170706-Delib2017-07-02-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017